

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL MAIRIE,
le **13 septembre 2017**, à **19H00**.

Affiché le 07/09/2017

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15 JUIN 2017
- 02 - MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP
- 03 - COMMUNICATION DU RAPPORT D OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LES EXERCICES 2011 ET SUIVANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP
- 04 - COMMISSION LOCALE D EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE LA CCGPSL - ADOPTION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 27 JUIN 2017
- 05 - TAXE D URBANISME PC24712M0008- DEMANDE DE REMISE DE FRAIS SCI WOLF
- 06 - DECISION PRISE EN APPLICATION DE L ARTICLE L2122-22
- 07 - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Maire, M. Rodolphe CAYZAC

